

209



WE-CERT
**CERTIFICAT DE COMPETENCES DIAGNOSTIQUEUR
IMMOBILIER**

«Version 01»

Décerné à : BOUDSOCQ Hervé

Sous le numéro : C2023-SE03-016

Domaine (S) concerné (S)	VALIDITÉ
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGÉTIQUE (SANS MENTION)	Du 20/04/2023 Au 19/04/2030
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGÉTIQUE (MENTION)	Du 20/04/2023 Au 19/04/2030
DIAGNOSTIC DE L'ETAT DES INSTALLATIONS INTÉRIEURES DE GAZ	Du 20/04/2023 Au 19/04/2030
DIAGNOSTIC DE L'ETAT DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION	Du 20/04/2023 Au 19/04/2030
DIAGNOSTIC CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMBE	Du 20/04/2023 Au 19/04/2030
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (SANS MENTION)	Du 20/04/2023 Au 19/04/2030
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (MENTION)	Du 20/04/2023 Au 19/04/2030
DIAGNOSTIC ETAT DU BÂTIMENT RELATIF À LA PRÉSENCE DE TERMITES (MÉTROPOLE)	Du 20/04/2023 Au 19/04/2030
DIAGNOSTIC ETAT DU BÂTIMENT RELATIF À LA PRÉSENCE DE TERMITES (DROM-COM)	X

Les compétences répondent aux exigences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation [art. L.271-4 ou avenir, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application] pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation et certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des évaluations établissent sa validité.

* Arrêté du 24 décembre 2021 détaillant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des formations.

Délivré à Thionville le 30/04/2023

à Montréal, le 20
Par M. CERT

Par WE-CERT

WE CERT

WB-CERT "Qualité/compliance" - 16 rue de Marly, 57 100 THIONVILLE
Tél: 03 72 52 02 45 - e-mail: pbm@wb-cert.com
Capital de 75000 Euros - RCS de Thionville - Code APE / NAF, 7120B H'SIRET 9085199160c021

Nº de dossier : 014-06-24 p02

B-7-7-1143

295



La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété éventuel n'a pas été opérée par le technicien. Les superficies indiquées correspondent aux locaux strictement désignés par le Mandant au technicien le jour de la visite.

CROQUIS

